AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

DLP 10-4-80320689

Nº 534 AD
Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. M. JOURNET

VIGNE

EXCORIOSE - Les manifestations de l'excoriose sont visibles dans différents vignobles et les précipitations de la fin de l'hiver ont, très souvent, rendu impossible l'application d'arsenite de soude. Il convient donc, dans les parcelles touchées par la maladie, d'effectuer des traitements dès le début de la végétation. Deux traitements doivent être réalisés :

- le premier, au moment de l'apparition de petites feuilles rassemblées en rosettes dont la base est encore protégée par une bourre.

- le second au moment du dégagement de la première feuille et de l'apparition du rameau herbacé.

Utiliser une spécialité homologuée renfermant l'un des produits suivants :
Dichlofluanide, dithianon, folpel, mancozèbe, méthirame de zinc, propinèbe.

Les associations ci-dessous peuvent également être employées :

Captafol + folpel	phoséthyl Al + folpel	folpel + mancozèbe	manèbe + méthylthiophanate
thirame + huile	milfurame + folpel	cynoxamide + divers produits	

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les conditions climatiques de la fin de la semaine du 31 Mars au 5 Avril ont permis l'exécution, en général aisée, des traitements. Cependant, la végétation s'accroît rapidement, les stades de développement actuels sont sensibles et de fortes projections d'ascospores sont enregistrées. De plus, quelques manifestations de la tavelure, certainement encore très rares, peuvent apparaitre à partir de la mi-Avril.

En conséquence, un nouveau traitement est à effectuer dès maintenant.

TAVELURE DU POMMIER - La végétation des pommiers s'est également accrue rapidement ; un nouveau traitement s'impose donc sur les variétés traitées au cours de la semaine du 31 Mars au 5 Avril. Pour intervenir sur les variétés à débourrement très tardif, attendre que le stade C 3 D soit atteint.

La période de grande sensibilité des arbres aux tavelures étant commencée, il est rappelé que les traitements éliminés par les pluies doivent être renouvelés dès que possible, sans attendre d'informations de la Station.

OIDIUM DU POMMIER - Les températures ont, en général, été peu favorables pour permettre un développement actif de la maladie. Cependant, sur les variétés sensibles, des germes infectieux sont apparus sur les feuilles issues de bourgeons atteints l'année dernière.

Il convient donc de profiter du traitement anti-tavelure pour intervenir contre l'oïdium sur les variétés sensibles à cette maladie où des pousses oïdiées ont été observées.

CHENILLES DEFOLIATRICES ET PUCERONS - Nous confirmons les indications de la note précédente. Les tout premiers dégâts des défoliatrices étant actuellement visibles, profiter des traitements anti-tavelure pour intervenir. Surveiller spécialement les vergers attaqués lors du printemps dernier.

Ces observations sont également valables pour les arbres fruitiers à noyaux.

.../...

<u>PSILLES DU POIRIER</u> - Les premières larves viennent d'être observées. Attendre, pour intervenir, de très prochaines informations de la Station.

<u>CECIDOMYIE DES POIRETTES</u> - Dans les vergers des expositions tardives attaqués au cours de l'an passé, il est peut-être encore possible d'intervenir contre la cecidomyie des poirettes. Se reporter à la note du 31 Mars.

<u>HOPLOCAMPE DU POIRIER</u> - Des dégâts d'hoplocampe du poirier ont été constatés dans certains vergers en 1979. Nous rappelons que le traitement contre cet insecte s'effectue au moment de la chute des pétales. L'un des insecticides suivants peut être utilisé : azinphos, lindane, malathion, parathion, phosalone.

<u>ARAIGNEE ROUGE</u> - Il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

<u>DIDYMELLA DU FRAMBOISIER</u> - Effectuer un premier traitement.

<u>PROTECTION DES ABEILLES</u> - Ne pas oublier que les abeilles, en assurant une bonne pollinisation, sont de remarquables auxiliaires de l'arboriculteur. En conséquence, il convient de prendre d'impératives précautions pour éviter leur empoisonnement et ne pas oublier que :

- l'emploi de substances réputées toxiques pour les abeilles est interdit durant toute la période de floraison.

- lorsque des plantes méllifères en fleurs, se trouvent, au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

- lors des traitements, toutes précautions doivent être prises pour éviter l'entrainement des produits, particulièrement vers les cultures, qui, d'après la règlementation en vigueur, ne doivent pas, au même moment, être traitées avec le produit utilisé, ainsi que vers les ruches et les ruchers déclarés.

Certaines spécialités commerciales, insecticides ou acaricides ne sont toutefois pas dangereuses pour les abeilles. Elles portent d'ailleurs cette mention sur l'emballage. Les produits qui peuvent se trouver dans ces spécialités sont, à notre connaissance, les suivants :

- Amitraze
- Binapacryl
- Bromophos
- Bromopropylate
- Chinométhionate
- Cyhexatin
- Dialiphos
- Dicofol
- Diéthion
- Diflubenzuron
- Endosulfan
- Fenbutatin oxyde
- Phosalone
- Pyrimicarbe
- Pyréthrines synergisées
- Roténone
- Tétradifon
- Tétrasul

Ces spécialités peuvent, par conséquent, être utilisées pendant la floraison. Il appartient donc aux arboriculteurs de s'assurer que la spécialité porte bien la mention "non dangereux pour les abeilles". Il est toutefois souhaitable d'éviter, dans la mesure du possible, l'utilisation de ces insecticides et acaricides durant la période de pleine floraison, d'autant plus que dans les exploitations bien conduites, cette intervention se justifie assez rarement. Si un traitement doit cependant être exécuté, il est préférable de ne pas le réaliser pendant les heures de butinage.

<u>GRANDES CULTURES</u>

<u>CEREALES</u>

<u>- BLE D'HIVER</u>

<u>PIETIN VERSE</u> - Les récents sondages ont confirmé que le piétin verse était particulièrement développé sur les blés semés précocement. Ainsi, dans les semis postérieurs au 15 Novembre, les attaques sont très faibles ; elles sont de faibles à moyennes, quel que soit le précédent cultural dans les semis réalisés du 1er au 15 Novembre. Enfin, des attaques parfois très importantes, quelle que soit la nature du précédent, ont été notées dans des semis réalisés fin Octobre.

Des contrôles réalisés dans les cultures de différents départements montrent les écarts de contaminations suivants, en fonction de la date de semis.

	Piétin verse	*Rhizoctone*
Maine-et-Loire	*de 0 à 24 %*	*de 0 à 24 %*
Sarthe	*de 0 à 20 %*	*de 0 à 16 %*

	Piétin verse	Rhizoctone
Mayenne	de 0 à 4 %	de 0 à 18 %
Vendée	de 0 à 16 %	de 0 à 42 %
Loire-Atlantique	de 0 à 14 %	de 0 à 22 %

Il est rappelé que le rhizoctone n'a qu'une incidence très limitée sur le rendement. Par ailleurs, actuellement, la fusariose est peu importante.

Il convient donc de surveiller attentivement les blés semés précocement, de déterminer le pourcentage de talles atteintes et d'intervenir, dès que l'état du sol le permettra, à partir du moment où 25 % de ces talles sont touchées par la maladie.

La meilleure période d'intervention se situe entre les stades 1 noeud et 2 noeuds. Le traitement doit être envisagé rapidement dans les régions côtières de la Vendée et de la Loire-Atlantique où le stade 2 noeuds est parfois atteint.

Utiliser, par beau temps, une spécialité homologuée. Cependant, pour cette application précoce, et du fait de la rareté d'autres maladies graves, avoir recours, de préférence, à des spécialités renfermant simplement du carbendazime ou du bénomyl.

Pour la protection des blés de semis tardifs, attendre de prochaines informations.

ORGE D'HIVER ET ESCOURGEONS

- RHYNCHOSPORIOSE - La maladie est très fréquente cette année et le pourcentage de talles portant des feuilles atteintes est rarement inférieur à 80. En conséquence, il convient d'appliquer un traitement contre cette affection, à partir du moment où la céréale atteint le stade 1 noeud. Le traitement est également à réaliser dans les semis précoces qui ont dépassé ce stade. Utiliser une spécialité homologuée à base soit de :

Triadiméfon - carbendazime + féranimol + oxycarboxine - carbendazime + manèbe + soufre
carbendazime + triadiméfon

OIDIUM ET ROUILLE BRUNE - Dans quelques parcelles, on observe la présence, peu dangereuse, d'oïdium et de rouille brune. Les produits actifs contre la rhynchosporiose sont également actifs contre ces affections.

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE ET MELIGETHES - Les captures de charançons ont toujours été très faibles ; le colza n'étant plus sensible, aucun traitement ne se justifie. Les captures de méligèthes sont actuellement limitées mais un relèvement des températures rendrait l'insecte dangereux. Surveiller les colzas actuellement à un stade très sensible, et intervenir si l'on trouve un méligèthe par inflorescence. De prochaines informations seront envoyées.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des
"PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 9 AVRIL 1980

8